L'AMI DU LITTORAL

n° 26

Janvier 1998

"Homme Libre, toujours tu chériras la Mer."

LE MOT DU PRESIDENT.

Nouvellement élu à la présidence, j'ai pour ambition de voir notre association poursuivre dans la voie montrée par les pères fondateurs et par mon prédécesseur Monsieur Michel Légal.

Je me fais, ici, l'interprète de tous pour remercier Monsieur Michel Légal de son immense dévouement et pour tout le travail effectué.

Pour ma part mes compétences techniques, législatives, culturelles... ne sont pas à la hauteur de la succession ni de la diversité des actions à mener, mais je ne suis pas seul. Tous les membres des Amis du Littoral et plus particulièrement les administrateurs forment une équipe qui partage la responsabilité de décider des actions... et de les mener à bien!

C'est dans cet esprit, que nous allons nous efforcer de faire du mot Ami notre fil conducteur. Amitié entre Amis du Littoral Nord Bassin d'Arcachon, c'est bien le moins... et partenariat amical avec les diverses administrations, les autres associations, les municipalités, la presse... et toutes les personnes physiques ou morales avec lesquelles nous sommes appelés à coopérer.

Cela, bien sûr, dans le respect scrupuleux de notre indépendance et avec le soin jaloux de préserver notre identité.

C'est avec beaucoup de plaisir et une grande sincérité que je sacrifie à la coutume et souhaite au nom du conseil d'administration et en mon nom:

> Bonne Année 1998 à vous tous. Bonne Année 1998 à notre association."

> > Michel Janin.



Bulletin d'information de l'association "LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN"

Siège social. 25 La Forestière B.P. 51 33740 Arès 3: 05 56 82 31 95

LE COIN DE LA MEMOIRE.

La cour de l'école en 1930.

En ce temps là, la mixité n'était pas encore inventée sauf rares exceptions, à Andernos par exemple dans la classe du certificat d'études qui regroupait deux filles et trois garçons pour raison d'efficacité pédagogique. Le directeur de l'école des garçons était souvent le mari de la directrice de l'école des filles et le secrétaire de la mairie : c'était le cas à Andernos.

A la "récré" gamins et gamines jouaient dans deux enclos différents séparés par une murette et un portail.

Les plus âgés des écoliers des "Grands", entre dix et douze ans, faisaient l'admiration respectueuse des petits fraîchement scolarisés à partir de six ans.

Les "grands" à Andernos jouaient aux billes. Un rond ou un triangle, tracé au doigt sur la terre battue, enfermait la mise de trois ou quatre billes ordinaires; grâce à un gros berlon* métallique ou une agathe colorée il fallait déloger ces billes prisonnières. Les plus jeunes avaient le privilège d'assister leurs aînés en récupérant pour leur compte le butin des billes libérées (comme à Roland Garros les ramasseurs de balles). Plusieurs de ces petits, plus tard, dans la vie, ont fait carrière enviable dans le commerce ou le théâtre...

Bref ramasseur de billes "ç'a eu payé!"

La cour masculine de l'école d'Arés était plus bruyante et plus virile. On y faisait tourner des cibots* sur le sol ou dans la main bien aplatie, comme pour donner un sucre à un cheval. On recevait aussi parfois, un caillou lancé par une fronde introuvable mais qui visait juste. Enfin on y faisait "l'avion": un attelage triangulaire constitué à l'avant, par une première rangée de cinq solides garnements se tenant par la main, précédant les quatre suivants qui s'accrochaient à leurs ceintures et reliés de la même façon à la rangée de trois puis de deux puis du dernier qui gouvernait l'ensemble. Ce char humain lancé à vive allure renversait tout sur son passage et bousculait la piétaille, de préférence les plus petits terrorisés.

On ne sait rien des jeux des fillettes dans leurs cours de "récré" mystérieuses et interdites.

Seule du canton l'école d'Arès avait l'avantage d'une classe de "cours supérieur" soit une année supplémentaire après le CERTIF en vue du brevet élémentaire. Monsieur Bordessoulles, homme de rigueur, de devoir et très sévère, en assumait la charge. Il venait du Bazadais et son épouse était Andernosienne.

C. C. Vicil Ami du Littoral. Mars 1994

- * Berlon: Grosse bille. Ce mot dont l'origine donne lieu à des débats passionnés et passionnants est encore utilisé dans la cour de" récré" de l'école Jules Ferry (en 1994); un peu moins que son synonyme "calot".
- * Cibot: du vieux français çabot → toupie. (XV° siècle). Au XI° siècle - bot- est d'abord objet massif mal dégrossi et par métaphore un crapaud.

Nos sources: des "grands" consultés au collège dont le "grand Robert."

INFORMEZ-VOUS!

Les Amis du Littoral tiennent à votre disposition toutes informations concernant :

- Le guide des associations,
- Le code des communes.
- · La loi littorale.
- le code de l'urbanisme,
- le guide de l'environnement,
- le S.D.A.U.
- etc.

Calendrier prévisionnel.

Voici le programme des manifestations envisagées. En mai à Arès participation à la journée des associations. Participation à la Semaine de l'Environnement du 3 au 9 juin. Lundi 13 juillet conférence par M. Champagne:

"Au cœur de l'Egypte ancienne."

Lundi 20 juillet conférence par MM. Bouchet et Védrine :

"La lagune du Bassin d'Arcachon."

Lundi 27 juillet conférence par M. Capdeville :

"L'assainissement des eaux usées du S.I.B.A."

Lundi 3 août conférence par M. Jacques d'Arès:

"Découverte de la Grèce antique (projection).

Lundi 10 août conférence par M. Miltemberger:

"La flore littorale locale."

Jeudi 20 août Assemblée Générale.

Lundi 24 août concert en l'église d'Arès :

Piano et violon.

Septembre: Participation à la semaine du patrimoine.

Samedi 3 octobre : Journée "champignons." A Lège Cap-Ferret avec la participation d'un conférencier de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Cette liste, susceptible de changement, n'est pas exhaustive. D'autres conférences sont envisagées. De plus le premier mardi de chaque mois, lorsque le temps s'y prête, les amis disponibles ont rendez-vous à la capitainerie du port du Bétey à Andernos pour une balade dans la région.

Compte rendu de l'assemblée générale 1997.

Séance ouverte le 22 août à 21h15. Présents : 43 membres - à jour de leur cotisation - d'une part, et d'autre part 75 pouvoirs de membres - à jour de leur cotisation - soit 118 votants.

Monsieur le Président :

Souhaite tout d'abord la bienvenue aux participants et met à leur disposition les documents officiels de l'association et la présente : 240 membres à jour de leur cotisation plus 40 cotisations espérées.

Il donne ensuite la parole à Monsieur Dantès, trésorier qui expose le rapport financier 1996 (rapport déjà adopté à l'unanimité par le C.A.) et présente les prévisions pour 1997.

Monsieur le Président souligne deux points du rapport financier qui vient d'être exposé :

- la constance des cotisations encaissées,
- le montant du "trésor" (en augmentation) et donc la sagesse des administrateurs.

Puis il rend compte des activités des Amis du Littoral Nord Bassin :

- 1. La culture, à ce sujet sont évoqués :
- Les "vedettes" de la saison c'est à dire les manifestations autour des icônes, aussi bien par le nombre de visiteurs de l'exposition que par le nombre d'auditeurs à la conférence.
- L'intérêt des "balades" qui s'étalent sur toute l'année et l'ensemble du Bassin. (M. le Président remercie Monsieur de Chorivit, Vice- Président, pour l'organisation de ces activités de mémoire).
 - Le succès de l'exposé de M. Jacques d'Arès.
 - Le succès des exposés itinérants de M. Miltemberger.
- 2. <u>Protection de la nature</u> : sur ce plan les Amis du Littoral Nord Bassin ont participé :
 - Au forum des associations du 3 mai à Arès.
- Aux journées de l'environnement sous la forme à Arés de deux exposés itinérants et à Andernos de deux promenades guidées.
- Aux réunions tant à la Mairie d'Arès qu'à la Préfecture de la Gironde qui se sont tenues à la suite du "très regrettable" abattage des arbres à proximité du sentier du littoral à Arès. M. le Président fait le point de la situation à ce jour et met le doigt sur les lacunes de la réglementation.
- Le décanteur d'Andernos a lui aussi donné lieu à de nombreuses réunions et études. L'association à été amenée à donner un avis adressé à tous les membres.
- La charte de l'environnement d'Andernos. M. le Président donne la parole au Docteur Cazeneuve, membre de notre association et Conseiller municipal d'Andernos. Ce dernier remercie les Amis du Littoral Nord Bassin de leur participation à l'élaboration de cette charte qui concrétise l'engagement entre l'Etat et la commune et indique que la signature est prévue à l'automne. Vingt-deux actions sont retenues, en particulier : la gestion des sites de St Brice et des Quinconces et la création d'un centre d'expérimentation.

3. Divers:

- Un siège a été donné à un représentant des Amis du Littoral Nord Bassin à la commission consultative du collège des usagers du S.I.B.A.
- Les spartines à Arès : les essais de traitement menés par M. Dominique Bordes-Sue sont prometteurs. Les Amis du Littoral Nord Bassin soutiennent cette action, en remercient et félicitent les promoteurs.
- 4. M. le Président Légal, rappelle le parcours de l'association ces dix dernières années et informe l'assemblée que pour des raisons personnelles il est amené à mettre fin à ses fonctions au sein du conseil d'administration.
- 5. Mise aux voix : adoption à main levée et à l'unanimité des points suivants :
 - rapport financier.
 - rapport moral.
 - réélection au conseil d'administration de MM. Cornu et Miltemberger.
 - élection au conseil d'administration de MM. Bironneau, Cazau, Janin.
- 6. La parole est donnée à l'assemblée qui pose diverses questions ayant trait à la coupe "claire" du chemin du Littoral à Arés et au bassin de décantation des vases à Andernos, ainsi qu'à un éventuel port de plaisance projeté à Andernos.

Après les réponses de Monsieur Michel Légal, la séance est levée à 23 h 15.

AIPIRIES IL'ASSIEMIBILIEIE GIENIEIRAILIE.

Le nouveau Conseil d'administration s'est réuni le 3 septembre et a élu son nouveau bureau dont voici la composition:

Président

M. Michel Janin 05 56 82 31 95

Vice - Présidents

MM. Jacques d'Arès 05 56 60 17 41

M. Christian de Chorivit 05 56 82 19 80

Secrétaire

Mme Dominique Artis 05 56 82 00 88

Secrétaire adjoint

M. Gérard Cazau 05 56 82 18 98

Trésorier

M. Guy Bironneau 05 56 82 28 66

Trésorier adjoint

M. Serge Dantès. 05 56 60 25 72

Chargés de missions Mme Janine David 05 56 60 17 46

M. Claude Miltemberger 05 56 82 07 09

Outre les membres du bureau le conseil d'administration est formé des administrateurs suivants :

M. Raymond Bidondo,

M. Bernard Moulin,

M. Alain Cornu,

M. Alain Vargas,

M. Pierre Védrine,

Vie de l'association

- Coordination, direction de la publication du bulletin : M. Michel Janin.
- Conférences, concerts et expositions culturelles : M. Jacques d'Arès.
- Promenade découverte du littoral (le premier mardi de chaque mois):

Docteur Christian de Chorivit

- Finances: M. Guy Bironneau
- Secrétariat: Mme Dominique Artis
- Relations inter-associations: Madame Janine David.

AVEZ-VOUS NOTÉ? Nouvelle Adresse

Les Amis du Littoral

B.P. 51

33740 ARES

NOTRE IDENTIFIE.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Déclarée à la préfecture de la Gironde sous le numéro 10185. Publication au J.O. du 31.10.1973. Association agréée par arrêté préfectoral du 24 2 1978, dans le cadre des applications du CODE DE L'URBANISME et de la Loi du 10 Juillet1976 sur la PROTECTION DE LA NATURE. avec comme compétence géographique :

LEGE CAP-FERRET, ARES et ANDERNOS-LES-BAINS.

Ses buts essentiels sont:

Participer au développement culturel de la communauté des habitants du Nord-Bassin (Résidents permanents ainsi que touristes ou estivants).

Contribuer à la sauvegarde, l'entretien, la mise en valeur et la défense du site naturel que constitue le Nord-Bassin, et à la qualité du cadre de vie qu'il procure.

En matière culturelle, l'Association agit pour créer au profit des membres de la communauté humaine du Nord-Bassin, des occasions de connaître mieux leur environnement naturel, d'apprécier leur identité culturelle et satisfaire leur besoin de connaissance du vaste monde.

Pour cela les Amis du Littoral organisent, tout au long de l'année des exposés, présentés par des personnalités faisant autorité dans leur domaine, sur des sujets de culture générale et d'intérêt local comme la description et l'étude du fonctionnement des différents composants de notre écosystème.

Au sein de l'association il existe aussi des activités de groupe, telles que Etudes architecturales. Recherches archéologiques, Mémoire... et tous les sujets qui pourraient intéresser un groupe d'Amis du Littoral.

« Mieux connaître pour mieux aimer, mieux connaître pour mieux juger » et ainsi de permettre à chacun, d'assumer pleinement sa liberté d'opinion et ses choix de citoyen.

Appuyées sur ces bases culturelles, les actions de l'Association, dans le cadre de la protection de la nature et de la qualité du cadre de vie, s'articulent autour des points suivants:

- vigilance et critique en matière de respect des contraintes dues à la protection de l'environnement,
- propositions en matière d'aménagements et d'équipements,
- participation aux travaux des organismes, permanents spécifiques, compétents en d'environnement, d'équipements et de site naturel,
- propositions et vigilance en matière de sécurité, matérielle ou morale.
- soutien à toute initiative en matière de recherches et applications technologiques innovantes et destinées à l'entretien, la protection ou la mise en valeur du site naturel.

En résumé notre action s'organise selon trois axes principaux:

- A) Développement culturel et étude du milieu environnant.
- B) Défense et mise en valeur du site naturel.
- C) Réflexions et propositions.

"Amis du Littoral" faites connaître notre association, conseillez à vos parents, amis et voisins de vous y rejoindre. Ils partagent sûrement nos objectifs : ainsi "les amis de nos amis seront des Amis du Littoral".

LES AMIS DU LITTORAL

NORD - BASSIN ARCACHON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Déclarée à la Préfecture de la Gironde N° 10.185. Publications au J.O. du 31.10.1973

SIEGE SOCIAL: 25, LA FORESTIERE BP 51 33740 ARES

BUL	LETIN D'ADHESI	ON
MadameMademoiselleMonsieur	Prénom : Adresse :	
Eventuellement : Résiden	nce saisonnière :	
en qualité de :	ion: "LES AMIS DU LITTO SYMPATHISANT ACTIF BIENFAITEUR F	ORAL" ., le19 Signature
CC	TISATIONS ANNUELL	ES
MEMBRE Sympathisant Actif Bienfaiteur	INDIVIDUEL 60 F 100 F 200 F	COUPLE 90 F 150 F 300 F

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'assemblée générale.

Règlement des cotisations par chèque bancaire ou

CCP 1325-89 M Bordeaux, à l'ordre de "Les Amis du Littoral"

Adresser le présent bulletin au Siège Social de l'Association. Merci.

Tél.: 05.56.82.31.95

D'autres bulletins d'adhésion sont à votre disposition ainsi que des fiches d'identification sur demande auprès d'un membre du bureau par téléphone ou courrier.